

Campagne iR et si on réinvestissait dans les siP

Compte-rendu du CTL du 14 avril 2022

Le bilan des campagnes 2021 et l'organisation de la campagne 2022 étaient au cœur de ce CTL où ont siégé Solidaires, la CGT et FO.

Loin d'être maîtrisée, la campagne 2021 a été marquée par de nombreux dysfonctionnements et changements, les agent.es se retrouvant confronté.es à des contribuables demandeurs de toujours plus de renseignements, dans un contexte de sanitaire compliqué et de la mise en place du NRP:

- Procédure de scannage des 2042 improvisée
- Mises en demeure (déclarations revenus 2019) envoyées en pleine campagne IR 2021,
- Retard dans le déploiement du module de saisie de déclaration 2042 dans GESTPART obligeant les services à attendre et à repasser sous ILIAD,
- · Réforme du prélèvement à la source toujours mal comprise par les contribuables,
- Déclaration par codes qui ne parlent pas aux usagers,
- Difficultés à imposer les contribuables dans les bons locaux à la TH.

La campagne 2022 se caractérise par un accueil de plus en plus éloigné des contribuables.



Bien que les restrictions liées au COVID soient derrière nous, l'accueil physique reste limité au matin. L'APRDV s'impose de plus en plus même si prendre un RDV devient aussi fastidieux que de faire renouveler son passeport...

Tout doit se faire au maximum à distance, y compris au téléphone. Le numéro national est ainsi privilégié au décroché local. Plutôt que de répondre aux questions des contribuables parisiens, les agent.es des SIP de Paris sont à nouveau appelé.es à multiplier les vacations afin de suppléer aux Centres de Contact des particuliers et tenter de répondre aux questions des frontaliers suisses ou concernant les bénéfices agricoles... Et les vacations explosent :

Les agent.es parisien.nes devront assurer 4910 permanences téléphoniques au numéro national pendant la campagne 2022 contre 2745 en 2021.

Soit près du double, alors que dans le même temps on supprime des dizaines d'emplois dans les SIP! Ces chiffres mettent pourtant en évidence l'échec du système des centres de contact qui doivent être renforcés au moment même où les SIP sont sur la brèche et auraient le plus besoin d'aide.

Pour nos directeurs, c'est tout à fait normal et ils ne voient pas le problème. Dimensionner les centres de contact aux périodes de charge aurait pour effet de payer des gens à rien faire le reste de l'année.

Pour Solidaires, si ces effectifs étaient affectés aux SIP, ils ne manqueraient pas d'occupation en dehors de la campagne IR, entre les contentieux, les contrôles et les mises à jour TH.

Et oui, parce que si la TH est en voie de disparition et si les suppressions d'emplois ont été anticipées, le travail est toujours là, notamment parce qu'il faut évaluer les recettes de TH qui devront être reversées aux collectivités locales. Et le travail ne va pas manquer, entre l'éclatement des dépendances (création

d'autant de locaux-fils qu'il y a de dépendances) dans le cadre de la révision des valeurs locatives et la mise en place prochaine de GMBI (gérer mon bien immobilier) qui nécessitera d'accompagner les propriétaires qui devront déclarer la situation d'occupation de chaque bien.

Concernant les déclarations papier, elles pourront cette année être saisies dans GESTPART, la nouvelle fonctionnalité étant enfin arrivée. Pas de formation prévue, les agent.es la découvrent en temps réel en ce début de campagne. Les déclarations peuvent être saisies partout en France et il n'est pas prévu de les renvoyer au SIP gestionnaire. On éloigne ainsi toujours plus la gestion du terrain

Et pourtant, c'est bien la connaissance du terrain qui a permis en 2021 de mettre en évidence de nouvelles fraudes causée par une faille de l'automatisation des remboursements de crédit d'impôts (RICI) liée à la création des espaces Particuliers ouverte à tous.

Les RICI.

automatique

c'est pas

Les agent.es des SIP Parisiens se sont en effet rendu compte que des contribuables obtenaient des remboursements automatiques de crédits d'impôt manifestement frauduleux : des changements de fenêtres ou de chaudières par des locataires d'hlm, des embauches de salariés à domicile pour des montants supérieurs aux revenus des employeurs ...

Les agent.es ont donc dû en catastrophe exploiter des listes CRES afin de bloque restitutions d'indus.

En 2022, pendant la campagne et avant la mise en taxation des déclarations, les doivent faire des contrôles au fil de l'eau dans le but de bloquer les déclarations des RICI frauduleux. Ces déclarations bloquées disparaîtront. Où ? Pour quel imprelances et les déclarations automatiques ? Et quid des procédures contrôles de qui se seront évaporées alors que les contribuables disposeront d'accusés réceptions de la contribuable de

Aucune réponse de la Direction à toutes questions posées par Solidaires Finance Publiques.

On notera toutefois qu'à cette occasion la Direction a mentionné dans ses documents que les agent.es étaient « indispensables » :

« les agents demeurent les acteurs principaux et incontournables de la lutte contre la fraude déclarative. Leur analyse et leur expérience ont déjà permis en 2021 d'éviter un grand nombre de restitutions indues. »

Figurait également à l'ordre du jour de ce CTL le renouvellement des conventions des CSP à distance avec la DDFIP de Loir-et-Cher.

200 DFE du 17 ° vont être ainsi pris en charge à distance, DFE qui ne sont plus contrôlés par les PCRP parisiens.

Cette convention ne date pas d'aujourd'hui (la 1ère a été signée en 2016) et pour la direction parisienne, ce point à l'ordre du jour n'est qu'une formalité.

Solidaires Finances Publiques a rappelé une nouvelle fois que la connaissance du terrain est fondamentale pour le contrôle, et son opposition au déracinement de la matière fiscale.

Suite à ce CTL, une conclusion s'impose : pour des renseignements de qualité délivrés aux contribuables, une gestion efficace des impôts des particuliers et un contrôle de qualité afin de lutter contre la fraude,

Le rétablissement des effectifs des SIP et PCRP, au plus près du tissu fiscal, est une nécessité absolue!

